

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 12 DECEMBRE 2011

- n° 33 de Mme Marine Jordan (PS) et de M. Pius Odermatt (PS), ainsi que de 28 cosignataires, demandant l'aménagement des berges de la Sarine

Mme Marine Jordan (PS) résume le postulat ci-après :

"La Ville de Fribourg est en mutation et repense l'aménagement de divers espaces (revitalisation du Bourg, aménagement des Grand-Places, mesures d'accompagnement du pont de la Poya, pistes cyclables, etc.). L'aménagement des Grand-Places notamment a fait l'objet d'un appel d'offres lancé par la Ville de Fribourg en vue de l'attribution de mandats d'études parallèles. Cinq projets sur quatorze ont été retenus et un accent particulier est mis sur le lien entre le centre urbain de la ville haute et la Basse-Ville et entre l'espace urbain et l'espace naturel que constituent les berges de la Sarine.

Dans le prolongement de ces études et projets et en vue de leur réalisation, le présent postulat demande que soient étudiées les possibilités d'aménagements de la Sarine. Ceux-ci devraient être prévus sur la rive gauche de la Sarine, dans le secteur qui s'étire du pont de la Maigrauge à la pelouse située sous les falaises dans le prolongement de l'école de la Neuveville.

Il s'agirait de rendre les rives plus accessibles, plus accueillantes, plus propices à la détente par l'aménagement de places de pique-nique, de decks ou passerelles et de petites terrasses sur l'eau. Les différents emplacements devraient être reliés par un chemin praticable par toutes et tous, ceci tout en préservant le caractère naturel et sauvage du lieu.

Ce cheminement devrait prolonger les liens piétonniers entre la ville haute et la Basse-Ville prévus dans le cadre de l'aménagement des Grand-Places et permettre également de relier par des passerelles les différents secteurs de la Basse-Ville.

On pourrait par exemple imaginer un cheminement accroché le long de la falaise entre la pelouse citée plus haut et les chemins existants le long de la Sarine dans le quartier de l'Auge (sous le pont du Milieu vers Derrière-les-Jardins)."